

Facilité africaine de l'eau Développer l'hydroélectricité et l'irrigation en Tanzanie

Abidjan, Côte d'Ivoire, 20 juillet 2016 – La Tanzanie devrait bénéficier d'un coup d'accélérateur dans la production d'hydroélectricité et le développement de l'irrigation grâce à une nouvelle étude financée par la Facilité africaine de l'eau (FAE). Ce don de 2 millions d'euros permettra au gouvernement tanzanien de lancer l'étude de pré-faisabilité d'un projet de barrage à usages multiples, d'irrigation et d'hydroélectricité dans Kikonge (Sud-Ouest).

Une approche globale. L'étude couvrira le développement agro-industriel ainsi que la faisabilité d'un système d'irrigation, d'un barrage et de son réservoir, de la centrale hydroélectrique associée et de la ligne de transmission à haute tension. L'étude englobera également d'autres usages tels que l'approvisionnement en eau pour les communautés locales, l'approvisionnement local en électricité par le biais d'une mini centrale hydro-électrique, la pêche, le développement du tourisme et d'autres activités dans la zone du barrage (navigation, transport et exploitation minière).

Une augmentation spectaculaire de la production hydroélectrique. Une fois terminé, le barrage à multiples usages de 300 MW qui devrait résulter de ces études, devrait augmenter de 53% la capacité hydroélectrique du pays. Avec une production annuelle d'hydroélectricité de 1 300 GWh en 2025, le barrage devrait contribuer à résoudre le manque chronique d'électricité en Tanzanie. Les centrales hydroélectriques au fil de l'eau du pays sont très vulnérables aux variations drastiques de la disponibilité de l'eau suite à des chocs climatiques, ainsi qu'aux variations saisonnières. En octobre 2015, la plupart des centrales hydroélectriques, représentant 35% de la capacité totale de production du pays, ont été mises à l'arrêt en raison du faible niveau de l'eau suite à l'absence de pluie pendant une longue période. Avec son réservoir de stockage d'une capacité de 6 milliards de m³, le barrage permettra un approvisionnement stable en énergie tout au long de l'année.

Meilleurs rendements agricoles. Le barrage prévu sur la rivière Ruhuhu permettra également d'améliorer la disponibilité des ressources en eau pour l'irrigation et les activités connexes dans la région. Avec un système projeté d'irrigation de 4 000 ha d'ici 2020 (contre seulement 50 ha de terres irriguées actuellement), le barrage va stimuler la productivité agricole et fournir des revenus supplémentaires aux agriculteurs et aux populations locales. Dans cette partie sud-ouest de la Tanzanie, à proximité des rives du lac Nyasa, la production agricole est actuellement dominée par des systèmes pluviaux, laissant le potentiel d'irrigation intact. Base de l'économie tanzanienne (27% du PIB national), l'agriculture voit son développement entravé par sa dépendance à l'égard des conditions météorologiques, incertaines et irrégulières. L'irrigation a donc été identifiée comme une priorité pour la Tanzanie, qui a un énorme potentiel dans ce domaine avec ses nombreuses rivières, ses lacs et ses ressources en eau souterraines.

www.africanwaterfacility.org



À propos de la Facilité africaine de l'eau (FAE) La FAE est une initiative du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW), hébergée et administrée par la Banque africaine de développement (BAD). Créée en 2004, à titre de Fonds spécial, elle entend aider les pays africains à atteindre les objectifs fixés par la Vision africaine de l'eau 2025. La FAE octroie des dons, allant de 50 000 à 5 millions d'euros, à un large éventail d'organisations et d'institutions opérant en Afrique, pour soutenir des projets qui correspondent à sa mission et à sa stratégie. Ses trois activités stratégiques prioritaires sont : 1) **la préparation de projets d'investissement** afin de mobiliser des fonds pour les projets soutenus par la FAE ; 2) **le renforcement de la gouvernance de l'eau**, afin de créer un environnement propice à des investissements efficaces et durables ; 3) **la promotion du savoir** dans le secteur de l'eau, pour la préparation de projets viables et une gouvernance informée, qui débouchent sur des investissements efficaces et pérennes. Depuis 2006, la FAE a financé un total de 98 projets nationaux et régionaux dans 52 pays, incluant la plupart des Etats les plus vulnérables d'Afrique. Depuis cette date, la FAE a donc mobilisé plus de 1,4 milliard d'euros à la suite de ses activités de préparation de projet, lesquelles constituent 70% de son portefeuille. En moyenne, **chaque euro investi par la FAE a attiré 35 euros d'investissements supplémentaires**. La FAE est entièrement financée par l'Algérie, l'Australie, l'Autriche, le Burkina Faso, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, l'Espagne, la France, la Fondation Bill et Melinda Gates, le Fonds nordique de développement, la Norvège, le Royaume-Uni, le Sénégal, la Suède, et la Banque africaine de développement. La FAE est gouvernée par un Conseil de direction externe représentant les 16 bailleurs, UN-Water Afrique, l'Union africaine via le NEPAD, l'AMCOW et la BAD.

Les impacts du changement climatique. Le projet d'investissement résultant des études de faisabilité permettra également d'améliorer la résilience au changement climatique. La régulation du débit de la rivière Ruhuhu permettra de disposer d'eau tout au long de l'année au lieu de dépendre des apports de la saison des pluies. Elle permettra également de réduire les impacts et les dommages des inondations sur les infrastructures et les activités économiques, avec des effets positifs sur les caractéristiques écologiques des rives du lac Nyassa.

Détails du projet. Le coût total de l'étude de pré-faisabilité du projet de barrage à usages multiples de Kikonge, d'irrigation et d'hydroélectricité est estimé à 2,5 millions d'euros. La FAE financera le projet à hauteur de 2 millions, avec des contributions respectives du Fonds de développement d'infrastructures résilientes au climat (CRODF, en anglais) et du gouvernement de 0,3 et de 0,2 million d'euros. La durée du projet est estimée à 22 mois.

Mina Mammeri ● *Chargée de communication* ● +225 20 26 53 09 ● m.mammeri@afdb.org
Jean-Michel Ossete ● *Coordinateur p.i.* ● +225 20 26 27 71 ● j.ossete@afdb.org